

MANITOBA

OMBUDSNOUVELLES

Bulletin de l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ombudsman du Manitoba

Bienvenue à notre numéro inaugural du Manitoba Ombuds-Nouvelles, un bulletin trimestriel publié par le Bureau de l'Ombudsman du Manitoba.

Nous avons l'intention de partager de l'information avec vous et de vous garder au courant des activités de notre Bureau tout au long de l'année.

Nous publierons des articles sur les projets à venir, les projets spéciaux, des bribes de renseigne-

ments, nos activités de vulgarisation dans la province, des messages de notre personnel et beaucoup plus.

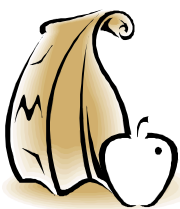
Nous planifions d'envoyer notre bulletin aux ministères et agences des gouvernements provincial et municipaux, ainsi qu'aux organismes et dépositaires publics en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et la *Loi sur les renseignements médicaux personnels*.

Au moment de lancer ce nouveau projet, nous espérons que vous le trouverez

valable. Le personnel de l'Ombudsman du Manitoba vous présente ses Souhais de la saison et ses Meilleurs vœux pour le nouvel an.



CAUSERIES CASSE-CROÛTE SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE



Le 20 décembre marquera la dernière présentation casse-croûte de l'Ombudsman du Manitoba, pour 2006.

Cette initiative populaire, lancée par notre Bureau en mai, fournit un forum régulier pour les agents et coordonnateurs d'accès et de protection de la vie privée de rencontrer le personnel de la Division d'accès et de protection de la vie privée pour discuter de sujets d'intérêt. Ces dîners-réunions non formels sont animés par des membres de notre personnel le troisième mercredi de chaque mois dans notre salle de conférence de Winnipeg.

Nous sommes aussi heureux de transporter ces causeries aux organismes et collectivités du Manitoba, sur demande, si le temps le permet. En plus des huit causeries tenues à Winnipeg en 2006, notre personnel a aus-

si présenté des sujets de rencontres casse-croûte à Beauséjour, à un groupe d'administrateurs de 12 municipalités de la région Eastman, et à Thompson, au personnel de l'Office régional de la santé de Burntwood.

Les Avis de pratique sont préparés pour accompagner chaque sujet des dîners casse-croûte, donnant des avis écrits sur le sujet discuté. Les Avis de pratique et une liste des sujets de notre série de causeries, présentées jusqu'à la fin de décembre, ont été distribués par courriel aux organismes et dépositaires publics du Manitoba. Ils sont aussi postés, en anglais et en français, sur notre site Web, au www.ombudsman.mb.ca

| Dans ce numéro | |
|--|---|
| Bienvenue | 1 |
| Causeries casse-croûte sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée | 1 |
| L'Ombudsman et la Révision du Bien-être de l'enfance | 2 |
| Forger des liens avec les communautés autochtones | 2 |
| Partenariat avec le Forum des Ombudsmans canadiens | 3 |
| Activité de relations externes avec les services correctionnels | 3 |
| L'Office régional de l'Ombudsman au service du Manitoba | 3 |
| Contactez-nous/ À venir | 4 |





L'OMBUDSMAN ET LA RÉVISION DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE

Le 20 mars 2006, à la suite du décès d'un enfant qui était sous la responsabilité d'une agence de services à l'enfant et à la famille, le ministre des Services à la famille et du Logement a annoncé une révision du système de bien-être à l'enfance.

L'Ombudsman du Manitoba a été nommée à titre d'un des trois coprésidents. Une équipe de dix personnes possédant de l'expertise en bien-être à l'enfance et en enquêtes externes a été formée (6 du Bureau de l'Ombudsman, 1 du Bureau du Protecteur des enfants, 1 du Bureau du vérificateur général et 2 du système du bien-être à l'enfance).

La révision s'est concentrée sur l'examen des questions administratives portant sur la prestation de services. L'équipe a révisé les cadres

législatif et financier du système, les rapports internes et externes précédents et l'existence de politiques et de normes.

Des groupes de discussions ont été entendus et des entrevues ont été faites dans 32 communautés du Manitoba et de Premières Nations. En tout, l'équipe a pris en considération les informations de plus de 760 particuliers. L'équipe de révision a découvert que les questions, quoiqu'exprimées de points de vue différents, étaient généralement constantes partout dans la province.

Un rapport final contenant 106 recommandations a été présenté au ministre le 29 septembre 2006. Toutes les recommandations ont été acceptées par le ministre et un total de 42 millions de dollars a été engagé pour le renforcement du système de bien-être à l'enfance au Manitoba.

L'Ombudsman recevra des mises à jour et fera un suivi et un rapport sur la mise en oeuvre du plan gouvernemental "*Changes for Children: Strengthening the Commitment to Child Welfare*", en 2007.



FORMER DES LIENS AVEC COMMUNAUTÉS AUTOCHHTONES



Au cours de la dernière année, le Bureau de l'Ombudsman du Manitoba a tenté d'établir des liens avec les communautés autochtones de la province. Les activités d'approche comprenaient ce qui suit :

L'Ombudsman et le personnel ont assisté à la remise des prix Manitoba Aboriginal Youth Achievement ;

Le personnel a fourni des informations au Manito Ah-bee, Manitoba Aboriginal Festival au Centre MTS ;

Un représentant du bureau a été interviewé à deux reprises au poste NCI Radio, 105,5 FM ;

Le personnel a mené des entrevues et animé des groupes de discussion dans les communautés des Premières Nations partout dans la province au cours de la révision du système de bien-être à l'enfance ;

Notre Bureau a publié des affiches des services correctionnels qui avisent que nos services sont disponibles en langue Cree ;

Le personnel a fait une présentation au sujet des meilleures pratiques en vertu de la Loi sur les renseignements médicaux personnels au cours de la conférence des Premières Nations Home and Community Care.

Ces activités encouragent l'interaction personnelle et aident au tissage de liens avec les citoyens et les collectivités, et reflètent notre engagement envers la communication plus efficace avec le public et l'augmentation de la sensibilisation de notre Bureau.

Cet été, notre personnel a participé à un atelier de deux jours, à Red Willow Lodge, pour en apprendre plus long au sujet de la culture autochtone. L'Ombudsman et le personnel ont aussi participé à quatre ateliers, au cours d'une période de huit mois, et examiné le concept de la compétence culturelle. Nous réalisons que nous avons beaucoup à apprendre et que nous ne sommes qu'aux premières étapes de notre cheminement.





PARTENARIAT AVEC LE FORUM DES OMBUDSMANS CANADIENS



Au début de 2005, le Bureau de l'Ombudsman du Manitoba est devenu un membre officiel du Forum canadien des Ombudsmans (FCO). Le FCO est un groupe d'encadrement qui

fournit aux particuliers dans le secteur de l'ombudsman, l'occasion de partager de bonnes pratiques d'affaires et de promouvoir le concept de l'ombudsman.

Le FCO est formé de nombreux organismes qui comprennent : les bureaux des ombudsmans législatifs ; les bureaux des ombudsmans spécialistes au palier fédéral ; l'Association des

ombudsmans des universités et des collèges du Canada ; et le Forum des ombudsmans fédéraux, composé des bureaux des Ombudsmans législatif et administratif au palier fédéral.

Depuis, 2005, notre personnel a participé au programme de formation FCO intitulé : *The Ombudsman Specialist: Working Behind Prison Walls*.

Un représentant de notre bureau siège actuellement au comité de l'éducation et la formation du FCO. L'objectif de ce comité est d'établir des occasions de formation pour le personnel d'ombudsmans partout au Canada.

Notre bureau est en ce moment à planifier un colloque intitulé "Les filets

de sécurité sociale et l'Ombudsman : Plaintes et questions", qui se déroulera à Edmonton, en février 2007. Le colloque sera centré sur les questions et défis reliés aux filets de sécurité sociale qui sont présentés au personnel d'ombudsmans et aux fonctionnaires qui répondent au public lors de la rencontre de problèmes. Le but est d'aider les participants à construire sur leurs connaissances et leurs habiletés pour leur permettre de travailler plus efficacement avec les clients qui exigent la fourniture de filets de sécurité sociale.

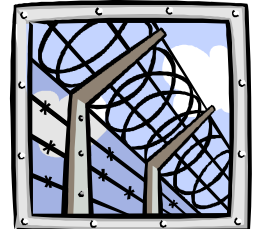
ACTIVITÉ DE RELATIONS EXTERNES AVEC LES SERVICES CORRECTIONNELS

Notre bureau reçoit régulièrement des plaintes de particuliers incarcérés dans les centres correctionnels provinciaux. Ces particuliers sont à la charge des services correctionnels du Manitoba pour leur fournir les nécessités de subsistance et ceci est reflété par les questions soulevées.

En 2006, notre bureau a mis la touche finale à 3 nouvelles affiches et deux brochures pour les détenus. Des représentants de notre bureau se sont rendus aux centres correctionnels et ont rencontré des groupes de discussion formés de membres du personnel des services correctionnels et de détenus. Nous avons aussi organisé un concours d'affiches dans les établissements de services correctionnels pour les jeunes et conçu une affiche intitulée « Préoccupations ».

Les brochures et les 2 autres affiches sont intitulées : « Comment résoudre les problèmes dans les prisons provinciales » et « Comment résoudre les problèmes dans les centres pour les jeunes ». Notre objectif était de décrire les démarches que les détenus font lorsqu'ils abordent des problèmes, non seulement par le biais de notre bureau, mais aussi concernant le personnel des services correctionnels.

De surcroît, le rôle et la fonction de l'Ombudsman du Manitoba sont expliqués pour que les détenus soient au courant des services offerts par notre bureau. Ce matériel est disponible sur notre site Web au www.ombudsman.mb.ca.



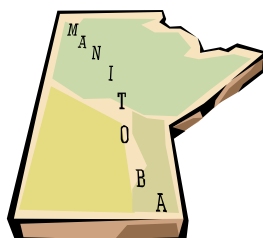
L'OFFICE RÉGIONAL DE L'OMBUDSMAN AU SERVICE MANITOBA

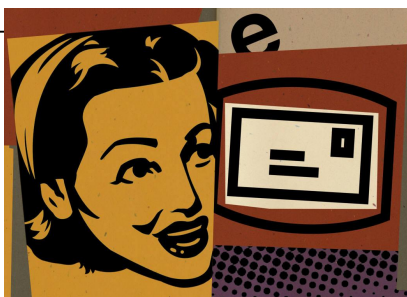
Dans un effort pour mieux servir les Manitobains ruraux, l'Ombudsman a ouvert un bureau à Brandon, au Manitoba en avril 1998. À ce jour, huit ans plus tard, le bureau régional de Brandon continue d'enquêter sur des questions auxquelles font face les Manitobains ruraux, y compris les décisions de gouvernements municipaux, les différends d'assurance des récoltes et l'octroi de permis et la mise en exécution en ce qui a trait au drainage.

Une campagne-éclair d'exposés afin de promouvoir les services de l'Ombudsman à une variété de ministères et d'agences du gouvernement, ainsi qu'à d'autres organismes publics en vertu de

la LAIPVP et de la LRMP, a récemment été entreprise dans la région de Brandon.

D'autres sessions sont déjà à être organisées pour la nouvelle année. Si vous souhaitez en apprendre plus long au sujet des services de l'Ombudsman et êtes de la région de Brandon, veuillez communiquer avec le bureau de Brandon, au 1-204-571-5151.





Bureau de Winnipeg

500, av. Portage, bureau 750
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
Téléphone : 204-982-9130
Télécopieur : 204-942-7803
Sans frais au MB : 1-800-665-0531

Bureau de Brandon

1011, av. Rosser, bureau 603
Brandon (Manitoba) R7A 0L5
Téléphone : 204-571-5151
Télécopieur : 204-571-5157
Sans frais au MB : 1-888-543-8230

SITE WEB : www.ombudsman.mb.ca

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 17 janvier 2007 – Causerie casse-croûte "À quoi s'attendre d'une enquête de plaintes sur l'accès à l'information par l'Ombudsman du Manitoba", pour les agents et les coordonnateurs de l'accès à l'information et la protection de la vie privée.
- 21 février 2007 – Causerie casse-croûte "À quoi s'attendre d'une enquête de plaintes sur l'accès à l'information par l'Ombudsman du Manitoba", pour les agents et les coordonnateurs de l'accès à l'information et la protection de la vie privée.
- Appeler le 204-982-9139 pour plus de détails ou pour s'inscrire aux deux événements plus haut.
- 11 au 13 février 2007— "Les filets de sécurité sociale et l'Ombudsman : Plaintes et questions", Edmonton, (Alberta). (plus de détails seront postés à : www.ombudsmanforum.ca)
- 16 avril 2007 Colloque, "*Prairie Health Information Privacy Day 2007*", Regina (Saskatchewan) (plus de détails seront postés à : www.verney.ca/phipd2007)

